



RELEVÉ MENSUEL BEWARN

Août 2019

INTRODUCTION

Le mois d'août 2019 au Bénin s'est révélé calme avec moins de manifestations violentes. L'attention a été plus focalisée sur l'évaluation diagnostique des enseignants contractuels de l'Etat, promotion 2008. En dépit des protestations des enseignants, elle s'est tenue le samedi 24 août 2019 avec quelques incidents dans certaines localités.

Au total, pour le compte du mois d'août, seize (16) incidents majeurs ont été enregistrés dans le système d'alerte précoce de WANEP- Bénin dont sept (07) manifestations pacifiques, trois (03) manifestations violentes, quatre (04) accidents, une (01) arrestation/détention et une (01) catastrophe naturelle. Ces incidents relèvent du domaine de la "Démocratie et gouvernance" et de la "Sécurité".

Août 2019 : RECAPITULATIF DES INCIDENTS PAR DOMAINE

Sur le plan "Démocratie et Gouvernance"

Huit (08) incidents majeurs ont été enregistrés dans ce domaine et sont relatifs à :

- **la condamnation de l'ex premier ministre** : l'ancien premier ministre de Boni YAYI et candidat à l'élection présidentielle de 2016, Lionel ZINSOU a été condamné, le vendredi 02 août 2019 par le tribunal de Cotonou à 5 ans d'inéligibilité, 6 mois d'emprisonnement avec sursis et 50 millions de Francs CFA d'amende pour dépassement de frais de campagne, fausse attestation, faux et usage de faux. Pour Lionel ZINSOU, c'est une condamnation qui n'est pas légitime¹. Il considère qu'une condamnation de ce type, c'est un symptôme d'une crise qui est profonde². Pour son Avocat, Me Robert DOSSOU « la justice a été instrumentalisée dans ce dossier ... Lorsque l'on condamne quelqu'un pour faux, la moindre des choses est de produire un document supposément faux. Or cela n'a pas été le cas »³. Il informe que l'ancien premier ministre de Boni YAYI fera appel du verdict rendu par le tribunal de Cotonou.
- **la suspension du Chef du 13^{ème} arrondissement de Cotonou** : le sieur Adandé mensah FOLLY-BEBE, Chef du 13^{ème} arrondissement de Cotonou a été suspendu par le maire intérimaire de la commune de Cotonou, Isidore GNOLONFON. Cette suspension survient suite à son absence prolongée du poste depuis le 2 mai 2019. Ladite suspension est valable pour une durée de deux mois. Il faut rappeler que Adandé mensah Folly-Bébé fait partie des personnes interpellées puis placées sous mandat de dépôt à la prison civile de Cotonou depuis les violences post-électorales survenues à Cadjehoun le 2 mai 2019. son intérim est assuré par le sieur Isaac da SILVA, conseiller municipal dudit arrondissement.

¹ <https://www.bbc.com/afrique/region-49220361>

² <http://www.rfi.fr/afrique/20190802-benin-lionel-zinsou-dit-avoir-ete-prevenu-condamnation>

³ https://www.lepoint.fr/afrique/benin-lionel-zinsou-condamne-a-cinq-ans-d-ineligibilite-04-08-2019-2328257_3826.php

- ***L'évaluation diagnostique des enseignants contractuels de l'Etat*** : le Gouvernement béninois a décidé d'évaluer les enseignants contractuels de l'Etat reversés en 2008 afin de renforcer leurs capacités pour un enseignement de qualité⁴. Cette décision n'a pas été accueillie favorablement par les enseignants concernés. A cet effet, la confédération des syndicats des travailleurs du Bénin (CSTB) a organisé sur toute l'étendue du territoire national des assemblées générales pour décider de l'attitude à tenir face cette décision du Gouvernement. Mais les enseignants du département du Couffo ont été dispersés par la Police à coups de gaz lacrymogène au cours de cette assemblée tenue le 7 août 2019 au CEG d'Azovè. Le Front d'action des syndicats des enseignants du Bénin a, à travers une conférence de presse tenue à la bourse du travail le 16 août 2019, relevé plusieurs irrégularités que regorge ladite évaluation et demandé par la même occasion l'annulation de l'évaluation prévue pour le 24 août 2019 sous réserve de boycott. Malgré les différentes contestations, le Gouvernement a organisé ladite évaluation qui s'est effectivement déroulée, le 24 août 2019 sur toute l'étendue du territoire national. On note un taux de participation de 75%. Mais ceci n'a pas été sans incidents. En effet, à Parakou, certains enseignants qui ne voulaient pas composer et ont voulu empêcher le déroulement de la composition, ont été dispersés à coups de gaz lacrymogène par la Police. Selon un communiqué de la Confédération Syndicale des Travailleurs du Bénin (CSTB) en date du 26 août 2019, plusieurs enseignants ont été arrêtés (5 dans le Plateau et 5 dans les Collines et 1 dans l'Alibori). Elle dénonce ces arrestations, exige la libération de ces derniers et appelle les enseignants à rester mobilisés pour poursuivre leur revendication.
- ***la fermeture des frontières nigérianes*** : le 20 août 2019, le Nigéria a fermé ses frontières avec les pays voisins pour lutter contre l'insécurité, la prolifération des armes et la contrebande. A travers un communiqué de presse, le service de douane du Nigéria (NCS), renseigne que les mesures décrétées par les autorités d'Abuja visent à sécuriser les frontières terrestres et maritimes du pays. Cette opération est prévue pour durer 28 jours. En marge de la 7^{ème} rencontre de la Ticad7 qui s'est tenu du 28 au 30 août 2019 à Yokohama, au Japon, le Président Patrice TALON a eu un tête-à-tête avec son homologue du Nigeria, Muhammadu BUHARI sur la situation de fermeture unilatérale des frontières terrestres et maritimes avec ses voisins, avec des répercussions économiques incalculables dans toute la sous-région ouest africaine. Au Bénin, cette fermeture affecte les échanges économiques avec le Nigéria avec qui le pays partage plus de 800 km de frontières. Cette décision pose également la problématique de la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO.

Sur le plan "Sécurité"

Dans ce domaine, huit (08) incidents majeurs ont été enregistrés et sont relatifs :

- ***à l'affrontement entre Police et manifestants à N'Dali*** : le lundi 12 août 2019, des éléments de la Police républicaine et des manifestants se sont affrontés à N'Dali. Cet incident fait suite à l'arrestation de certains individus présumés auteurs de braquage et gardés au commissariat de cette ville du nord du Bénin. Les manifestants se seraient mobilisés pour s'opposer à l'arrestation de ces personnes présentées comme des malfrats par la police. Le bilan fait état de trois pertes en vie humaine et plusieurs blessés. Le calme est revenu dans la commune grâce au renforcement du dispositif sécuritaire par les militaires.
- ***aux accidents*** : quatre (04) accidents ont été enregistrés dans le système national d'alerte précoce de WANEP-Bénin (BeWARN). Le 05 août 2019, un naufrage est survenu à Bopa occasionnant 12 morts dont 8 femmes, 2 hommes et 2 enfants. Quant aux rescapés, ils sont au nombre de 05 dont 03 de sexe féminin. Ils ont été transférés à l'hôpital de zone de Comé et 02 autres victimes suivent des soins au centre de santé communal de Bopa. Parmi les survivants se trouve un bébé de trois mois ayant perdu

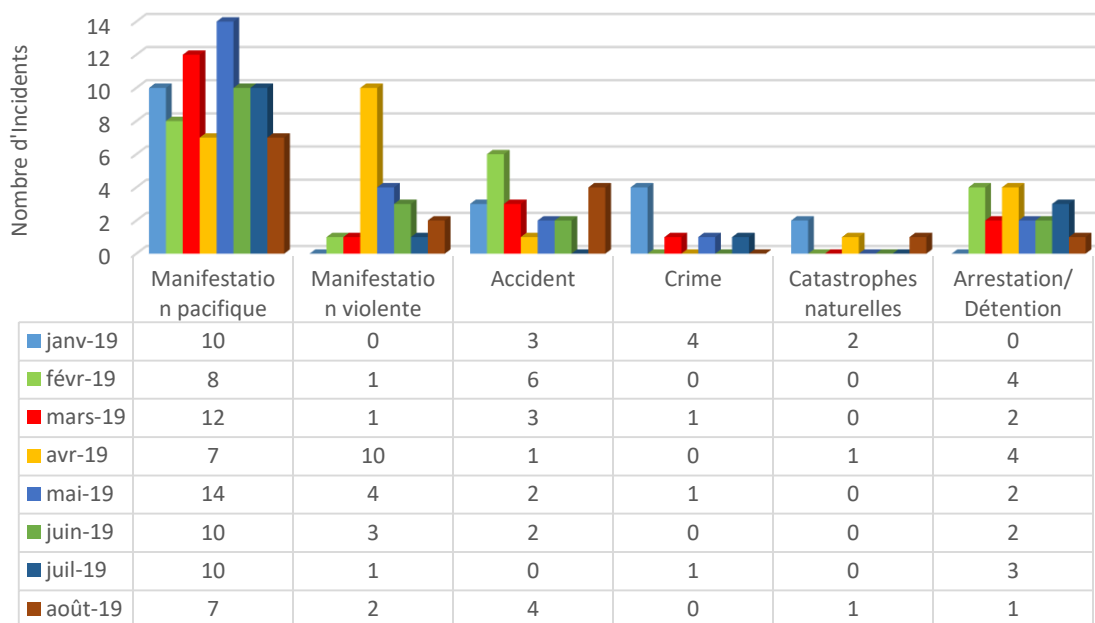
⁴ A l'issue de cette évaluation les enseignants ayant obtenu la moyenne deviendront des fonctionnaires pleins et ceux n'ayant pas eu la moyenne seront soumis à des renforcements de capacité.

sa mère dans cette tragédie. Les passagers de la barque étaient majoritairement des femmes qui revenaient du marché de Lobogo. Cet accident arrive six mois après l'accident survenu sur le fleuve Niger qui a fait quarante-six morts. La surcharge est la cause de ces différents cas de naufrage. Face à cet incident, le Gouvernement n'a pas manqué d'apporter son soutien (vivre et une somme financière) aux parents des victimes. Dans la même journée du 05 août un accident de circulation est survenu sur l'axe Cotonou-Allada, plus précisément à Sékou, entre un motocycliste et un camion gros porteur. Le bilan fait état d'un mort et de plusieurs blessés. Toujours sur le même axe routier mais cette fois-ci à hauteur de houegbo, le samedi 31 août un motocycliste a été percuté par une voiture occasionnant deux morts. Le jeudi 15 août 2019, il y a eu effondrement de la mosquée de Yamoussagah dans le 2ème arrondissement de la commune de Djougou causant un mort et deux blessés dont un grave.

- **au démantèlement de ghettos à Abomey-Calavi** : les agents du commissariat de Godomey ont démantelé plusieurs ghettos dans la nuit du 22 août 2019 dans la commune d'Abomey Calavi. Le bilan de l'opération fait état de cinq présumés braqueurs arrêtés et une dizaine de motos volées retrouvées et conduites au commissariat.
- **à l'alerte sur les risques d'inondation** : le 27 août 2019, à travers une correspondance, l'Agence Nationale de Protection Civile (ANCP) a alerté les maires des communes de Adjohoun, Bonou, Karimama, Malanville, Ouinhi, Zagnanado et Zogbodomey sur la montée des eaux dans les bassins des fleuves du Niger et de l'Ouémé. En effet, le niveau de l'eau est élevé tant sur le fleuve Ouémé que sur le fleuve Niger : 881 cm à Zagnanado, 739 cm à Bonou et 440 cm à Adjohoun et 802 cm à Malanville. Le signal est donc au rouge à Zagnanado et orange à Malanville, Bonou et Adjohoun. Cette situation présente un risque de catastrophe aux populations riveraines.

Au regard de l'actualité et du contexte socio-politique, il sera recommandable que le Gouvernement évite de mettre en œuvre ses menaces de radiation des enseignants ayant boycotté l'évaluation et anticipe sur les difficultés des enseignants. Les enseignants de leur côté devront éviter les bras de fer inutiles pour l'intérêt du système éducatif. Par ailleurs, les maires des sept communes concernées par la montée des eaux devront entreprendre des sensibilisations à l'endroit de leurs populations afin que ces derniers soient réceptifs aux différentes mesures qui seront prises. En ce qui concerne les multiples naufrages causés par les surcharges dans les barques, il est urgent que les autorités sensibilisent les populations pour qu'elles évitent toute surcharge (en les éduquant sur les normes en matière de transport fluvial) ou d'embarquer dans des barques surchargées (attitude de sécurité).

Evolution des types d'incident dans le système BeWARN



Système Ouest Africain d'Alerte et de réponse rapide

Le Système d'alerte et de réponse rapide fait partie intégrante du Programme "Alerte Précoce et Réponse Rapide" (WARN) du Réseau Ouest Africain pour l'Edification de la Paix (WANEP). A travers WARN, WANEP prend appui sur la société civile des 15 pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour opérationnaliser un système d'alerte et de réponses qui privilégie la sécurité humaine. Il est important de rappeler que le système d'alerte précoce développé par WANEP utilise des sources ouvertes dans la collecte des données et n'a donc rien à voir avec l'espionnage. Il ne pouvait en être autrement car l'objectif poursuivi reste la sécurité humaine. Ce monitoring mensuel est basé sur des informations collectées sur le terrain par les moniteurs de WANEP-Bénin mais également du monitoring des différents médias tant nationaux qu'internationaux.

WANEP-Bénin, 01 BP : 5997 Cotonou, Tél : 21 30 99 39 ; 61 00 53 53

Si vous souhaitez recevoir nos publications périodiques, merci de nous écrire au Email : wanep-benin@wanep.org ; wanepbenin.2015@gmail.com ;

Site : www.wanepbenin.org ; www.wanep.org